

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2020

Etaient présents : LAFAURY Yves - FAURE Estelle – LAI Albert - BONNETON Alain – BOSSY Chantal – BRUN Robert – MILAN Yann - CERAN René – MONTULET Yvette - THOMAS Pascale – MELLERET Michel – DARBON Romain – COUDERT Colette – MARION Muriel

Absents et excusés : ARNAUD Romain (procuration à LAFAURY Yves) - LECLERCQ Laurence (procuration à FAURE Estelle) - LAFUMA DUVOURDY Sabine (procuration à LAI Albert) - SAURET CHAMBON Aurélie (procuration à BOSSY Chantal) – MARGARIT Thomas (procuration à BONNETON Alain)

Secrétaire de séance : BONNETON Alain

Bienvenue à Manon SASSOULAS remplaçante d'Anne GROLEAT.

Remarques sur les 3 derniers comptes-rendu : modification à faire dans celui du 25 mai – rajouter BOSSY Chantal dans les membres du CCAS.

Requalification des espaces publics – marché subséquent n°3 : dans un premier temps un accord cadre a été signé en juin 2016, pour l'étude préliminaire qui aboutit à un schéma général d'aménagement des espaces publics du village. Cette étude étant terminée, le marché subséquent n°2 a été notifié pour l'exécution des travaux des aménagements des espaces publics du Centre village, notamment la zone 2A, 2B et 2C.

Ce marché subséquent n°3 comprend : les travaux d'aménagement de la RD du monument aux morts à la mairie, avec l'aménagement du parvis de la mairie (secteur 1) pour un montant de 602 000 €HT. L'aménagement des parkings (secteur 1A) pour 121 000 €HT et l'aménagement de la RD de la Salle des fêtes au stade de foot (secteur 3C) pour 132 000 €HT.

Soit un total de 855 000 €HT. Voté à l'unanimité.

Aménagement de la salle associative : La Commune peut bénéficier d'un accompagnement du Conseil départemental, dans le cadre de l'enveloppe des projets structurants, supérieurs à 80 000 euros.

Le chantier est estimé à 88 330,10 €HT, avec comme objectif d'aménager la salle intérieure située sous l'immeuble construit par DAH. Le cofinancement départemental, à hauteur de 25% du coût total, se situerait ainsi à 22 082,52 €. Voté à l'unanimité.

Décision modificative : étant donné la prise de compétence de la gestion des stations d'épuration par la CCPDA et au vu de la construction de celle de la commune, il a fallu procéder à une écriture comptable pour reprendre le solde fond de concours et le régulariser auprès de la Communauté de communes . Voté à l'unanimité.

Convention d'autorisation de travaux d'usage au profit de la commune : la commune d'Epinouze porte un projet global de requalification de son centre, sur lequel elle bénéficie d'un accompagnement de la Communauté de commune (délibération du 12/12/2019 et le 20/02/2020).

Ce projet a déjà permis la réalisation d'une opération de renouvellement urbain pour la réalisation par DAH de logements locatifs sociaux, d'une salle communale et d'un local commercial.

La commune a récemment lancé la 1ère tranche de travaux de requalification de ces espaces publics qui engendrent des perturbations du fonctionnement du centre village.

Elle a également bénéficié du portage foncier de la communauté de communes dans le cadre de son PLH avec l'acquisition de la maison Liatard sur laquelle devrait voir le jour une opération mixte regroupant logement, commerce et équipement.

L'objectif de la présente convention dans l'attente de la conception et de la réalisation de cette dernière opération, de permettre à la commune de démolir le mur donnant sur la RD ainsi que les deux annexes, afin que l'extérieur de la maison soit aménagé pour servir de stationnement. Voté à l'unanimité.

Déplacement du monument aux morts - demande de subvention : dans le cadre de la requalification des espaces publics du Centre village, le déplacement du monument aux morts est envisagé, afin d'améliorer la circulation et mettre en place des trottoirs. La commune peut bénéficier d'une aide financière auprès de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Drôme à hauteur de 20% du montant des travaux qui ont été estimés à 6030 € HT. Voté à l'unanimité.

Fin de séance à 19h40

DELIBERATIONS

- Requalification des espaces publics – marché subséquent n°3			
Pour 19	Contre : 0	Abstention : 0	Voté à l'unanimité
- Aménagement de la salle associative			
Pour 19	Contre : 0	Abstention : 0	Voté à l'unanimité
- Décision modificative du Fond de Concours STEP			
Pour 19	Contre : 0	Abstention : 0	Voté à l'unanimité
- Convention d'autorisation de travaux d'usage au profit de la commune			
Pour 19	Contre : 0	Abstention : 0	Voté à l'unanimité
- Déplacement du monument aux morts - demande de subvention			
Pour 19	Contre : 0	Abstention : 0	Voté à l'unanimité